



Québec, le 9 février 2026

Monsieur Victor Renaud  
Biologiste  
Pêches et Océans Canada  
[Victor.Renaud@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Victor.Renaud@dfo-mpo.gc.ca)

**Objet : Projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la  
route 125 – Question complémentaire – DQ3**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **11 février 16h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

1. *L'initiateur indique que les pertes d'habitat du poisson seraient compensées en partie par la déviation du cours d'eau CE13 (862 m<sup>2</sup> de littoral) et que le mode de compensation des pertes résiduelles (4 662 m<sup>2</sup>) reste à déterminer (PA3.1, p. 261).*
  - *Quelles sont vos exigences pour la compensation des pertes d'habitat du poisson, notamment en ce qui concerne le type d'intervention à privilégier (restauration et/ou création), leur localisation, les superficies et les fonctions écologiques à considérer et le suivi requis?*
  - *Considérez-vous la déviation du cours d'eau CE13 proposée comme une mesure de compensation adéquate pour la perte d'habitat du poisson? Veuillez expliquer.*

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission